

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed /
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

NOUVELLE LETTRE DE MGR. L'ÉVÊQUE DE CHARTRES.
AU REDACTEUR DE L'Univers.

Monsieur,

S'il y a quelque chose de désolant, de propre à pénétrer les chrétiens un peu éclairés de la plus vive douleur, c'est de voir qu'une philosophie également impie et déraisonnable est peut-être à la veille d'être couronnée par une aussi grande nation que la nôtre. Mais on m'arrête dès ce moment et les politiques me disent : Vous allez nous parler de philosophie, nous ne saurions vous prêter l'oreille. Ces sortes de discussions ne sont que des querelles de l'école, objet de nos justes dédains et dont les hommes d'État ne sauraient se préoccuper.

Je crois pouvoir le dire sans détour, rien ne marque moins de réflexion ni des vues plus fausses et plus funestes que ces hautaines paroles. La philosophie en effet se lie à tout, elle va mouvoir jusqu'aux ressorts les plus secrets de la société; elle est loin d'être étrangère au sort des empires et, dans le vrai, elle est l'une des principales causes de leur force et de leur élévation, ou de leur abaissement et de leur chute. Il est des vérités fondamentales et populaires dont la science s'empare pour les polir, pour les revêtir d'une expression plus savante et plus précise, mais qui d'ailleurs naissent avec nous et que nous trouvons dans notre cœur, d'où elles bannissent de noires et turbulentes passions, pour y substituer les sentiments purs et élevés qui honorent l'homme et font son bonheur. Oui, la créature intelligente, dès qu'elle s'ouvre au jour de la raison, reconnaît sans peine qu'elle n'existe pas par elle-même, qu'un Créateur lui a donné l'être, et qu'elle lui doit, par conséquent, son culte et ses hommages. Elle ne peut se dissimuler qu'étant faible et dépendante, elle est comptable de l'usage de sa liberté, et que les prix opposés du bien à la vertu et au crime, n'étant point discernés dans ce monde plein d'injustice et de confusion, ils sont réservés pour une autre vie. Cette intelligence trouve en elle-même la semence d'autres penchants heureux et d'autres vues salutaires. Voilà la base profonde et sûre de toutes les sociétés; surtout, les croyances qui se rapportent à Dieu, à son domaine souverain, à sa sagesse et à ses autres perfections, sont le fondement de toute loi, de tout devoir, de tout ordre. Avant d'appartenir à la philosophie, elles sont le catéchisme de toutes les nations qui veulent vivre, se préserver de la ruine et d'un affreux chaos. Autrefois les chefs des États n'avaient pas besoin de veiller à la garde de ces vérités, les peuples en regardaient l'abjuration ou le décri comme abominables, et le blasphème était aussitôt étouffé par le frémissement de l'indignation générale. Dans des temps moins heureux, la politique doit considérer comme le premier de ses devoirs de maintenir avec zèle ces grands principes sur lesquels sont assis et reposent d'une manière inébranlable l'ordre et la félicité publique. Si elle en usait autrement, elle ressemblerait à ce gardien infidèle qui, chargé de la conservation d'un superbe monument, ne porterait jamais ses regards que sur la partie supérieure, pour la sauver de tout dommage, tandis qu'il laisserait des mains ennemies en saper avec fureur et en briser tous les fondements.

Appliquons ces réflexions à la philosophie éclectique (nom arbitraire qui n'a rien au fond que de très vague et de très peu rassurant), et surtout abrégeons, car nous savons quel cadre étroit nous presse, pour ainsi dire, de tous côtés.

Quel est le fond ou plutôt quels sont les trois dogmes principaux de la philosophie éclectique ou universitaire ?

Premièrement. On l'a accusée de panthéisme, et les preuves de cette accusation sont péremptoires et même palpables. Le fondateur de la nouvelle école a écrit ces mots, qui ont retenti de toutes parts, mais qu'on a oubliés, ou plutôt dont l'horreur n'a été que faiblement sentie dans un siècle si distraint sur ce qui touche au Maître adorable de l'univers : *Dieu est triple, c'est à dire, à la fois Dieu, nature et humanité.* Voilà bien la doctrine qui prétend que tout ce qui existe est Dieu, exprimée dans des termes dont rien n'égale la précision et la clarté. Le soulèvement de quelques bons esprits alarma le chef de l'éclectisme, qui a proféré cette erreur aussi effrayante pour la raison que pour la foi, et qui l'a développée avec étendue au même lieu. Depuis ce commencement, il s'est souvent écrié qu'il n'était point panthéiste, mais ces protestations ne l'ont point empêché de reproduire cette assertion lamentable dans toutes les éditions nouvelles de son livre, sans le moindre correctif ni le moindre adoucissement. Les passions comprennent très bien ce double jeu et s'en tiennent à ce qui les flatte et les affranchit, sans être arrêtées par des désaveux si peu fermes et si suspects. Mais d'ail-

leurs le philosophe dont il s'agit, n'a-t-il pas continué à soutenir avec la même chaleur d'autres propositions, qui concourent à établir la même doctrine ? N'a-t-il pas répété cent fois, jusqu'au moment où nous sommes, ce paradoxe ouvertement contraire à la foi des chrétiens de toutes les communions, savoir : Que Dieu n'a pas tiré le monde du néant ? Or le panthéisme n'est-il pas tout entier dans ces paroles ? Car si le Créateur n'a pas fait le monde de rien, il l'a donc formé d'une substance antérieure. Mais il n'existait point d'autre que la sienne. Le monde entier n'est donc composé que de la substance divine. Rien n'est plus évident. Le célèbre auteur a cru éluder cette réflexion décisive, en disant que Dieu avait tiré l'univers de sa puissance et non du néant ; mais il ne pouvait recourir à une défaite moins spécieuse. Car, comment ne pas voir que la puissance, qui est un attribut divin, est bien l'instrument de la création, mais qu'elle n'en est point et n'en peut être la matière ?

De plus, que signifie ce titre de *Dieu mort*, donné à celui que les chrétiens adorent ? Il n'est que trop aisé de voir la connexité d'une si outrageuse qualification avec le système du Dieu-univers. Celui-ci, qui ne peut se suffire à lui-même et qui est soumis à une inflexible fatalité, ne peut s'empêcher de reproduire à jamais les phénomènes de la nature matérielle à laquelle il est incorporé. N'est-ce pas à la même idée que se lie la fréquente répétition de ce dogme de l'éclectisme, savoir, que *Dieu ne peut pas ne pas produire... de sorte qu'il n'y a pas plus de Dieu sans monde que de monde sans Dieu.* Point de Dieu sans monde ! d'où il suivrait que l'existence du Créateur dépend de celle de ses créatures. Profèra-t-on jamais un plus absurde et plus révoltant blasphème ? C'en est assez. Nous ne prendrons pas la peine d'ajouter ici d'autres preuves du fait qui nous occupe en ce moment. Ce fait est incontestable, et quel doute peut laisser sur ce point ce magnifique tribut, je dirai presque cet hymne de louanges adressé par l'écrivain que j'ai en vue au plus fameux des panthéistes modernes, à Spinosa, dont il exalte sans mesure les vertus et la gloire, et dont il prétend que les idées se répandent aujourd'hui et retentissent dans le monde entier, sans doute parce qu'il vent, par cette exagération outrée, attacher plus de faveur à des rêes infortunées qui l'ont séduit lui-même ?

Secondement. Le chef de l'éclectique universitaire avilit et détruit toute religion. Il prétend qu'elles ont été toutes, sans exception, le fruit d'un enthousiasme naïf et à peu près idiot, qu'elles se sont formées d'un amas de révélations supposées, de fables et de mythes, et qu'elles attendaient, pour faire briller quelque faible étincelle de raison ensevelie au fond de ces rêveries, l'avènement de l'éclectisme de nos jours, destiné à la dégager de cette enveloppe grossière et de ces langes honteux, et pour tout réduire à l'absence de toute foi et à un pur rationalisme. Ainsi, jusqu'au moment présent, tous les siècles, et en particulier une multitude presque innombrable de grands hommes qui ont eu une religion, les Origène, les Augustin, les Bossuet, les Newton, se sont nourris de fables et ont été les dupes de contes d'enfant. Peut-on rien concevoir de plus malheureusement imaginé et de moins digne, je le dis sans hésiter, d'un examen sérieux. Mais passons à son opinion sur le christianisme. Il dit à ce sujet mille choses pleines d'artifices et d'obscurités affectées ; mais voici ce qui est parfaitement clair et sans nuage. *Le christianisme, dit-il, est la philosophie du peuple.* Sa philosophie à lui, qui voit le peuple entre les bras du christianisme, lui tend doucement la main pour l'aider à s'élever plus haut encore. Je me plais à citer ce texte parmi un grand nombre d'autres, parce que sa bizarrerie et son audace l'ont déjà porté à la connaissance d'une infinité de gens, et qu'il dit tout et dévoile tout. Puisque le christianisme est au-dessous d'une philosophie humaine, il n'est donc point divin, il n'est qu'une imposture. Aussi peut-on se représenter l'auteur dont je parle, adressant à une jeunesse éclairée et qui ne peut se contenter de la philosophie du peuple, ce langage composé en partie de ses propres termes. Oui, il semble leur dire : Quittez, quittez cette superstition vieillie ; hâtez-vous d'abjurer la foi de Jésus-Christ ; la révélation dont on lui fait honneur n'est qu'une chimère et un mensonge, c'est la raison humaine qui est à la lettre une révélation... C'est elle qui est le médiateur nécessaire entre Dieu et l'homme... le Verbe fait chair qui sert d'interprète à Dieu et de précepteur à l'homme, homme à la fois et Dieu tout ensemble. C'est assez vous dire que loin de prendre pour guide le Dieu du symbolisme, vous devez tourner vos regards vers la lumière pure et sans ombre que nous allons faire briller sur le monde entier. Quel peut être le fruit de ces leçons ? C'est de faire embrasser aux jeunes gens qui les recueillent une doctrine si favorable

à toutes les passions, une doctrine qui les délivrant du joug glorieux mais austère de l'Évangile, les débarrasse à la fois de tout frein et de tout remords. Et qui sait si, ravis de posséder ce trésor d'indépendance, de liberté sans mesure, ils n'imiteront pas, à la moindre atteinte qu'il pourrait souffrir, l'enthousiasme de ces élèves d'un collège, qui, tout récemment, sont allés faire entendre ces cris à un prêtre aussi modéré que pieux : *Vive la philosophie éclectique ! à bas l'évêque !*

A continuer.

Recette pour mettre les toits des maisons etc. à l'épreuve de l'eau et du feu.

Prenez une mesure de sable fin, deux mesures de cendre de bois passée au crible, et trois mesures de chaux éteinte ; délayez le tout avec de l'huile et enduisez votre couverture, avec un pinceau ordinaire, de deux couches de ce mélange, la première mince, la seconde épaisse. J'ai peinturé sur des planches, dit l'auteur de la recette, avec ce mélange, et il y adhère si fortement, qu'il résiste à un outil de fer. Si on l'applique sur le bordau, à une certaine épaisseur, il le mettra à l'épreuve du feu. Je ne me suis servi, ajoute l'auteur, que d'une partie de mon mélange ; il y a eu de l'eau sur le reste, pendant quelque temps, sans qu'une seule goutte ait pénétré la substance qui est devenue aussi dure que la pierre.

Colles pour les Cristaux, Porcelaines et autres Vaisseaux rompus.

Pour recoller des verres cassés. Prenez des limaçons, embrochez-les à un petit bâton, et les mettez au soleil sur quelque vaisseau qui recevra l'eau gluante qui en décollera ; vous n'avez qu'à coller votre verre avec de cette eau et du lait de l'herbe thymale, et le faire sécher au soleil.

Ou bien délayez de la colle de poisson dans une cuillère d'argent sur des charbons avec de l'esprit de vin, puis frottez-en les morceaux du verre et les rejoignez ; au bout d'un quart d'heure ils seront recollés.

Pour les cristaux. On prend de l'esprit-de-vin ou de la meilleure eau-de-vie avec de la gomme arabique, la plus blanche et la plus claire, qu'on fait fondre ensemble ; ensuite on fait échauffer les pièces rompues, on les imbibé de cette composition avec une plume, et on rejoint les pièces en les tenant serrées le plus qu'on peut jusqu'à ce qu'elles soient un peu froides.

Pour les vases et porcelaines rompues. Il faut prendre du blanc d'œufs frais, les battre un peu dans un vaisseau, et délayer dedans un peu de chaux vive, en sorte que la pâte soit un peu claire, en mettre avec le doigt sur les pièces rompues et les rejoindre ensemble ; elles tiendront parfaitement bien. Si ce sont des faïences fines qui en valent la peine, quand elles seront collées proprement et sèches, on peut les faire bouillir dans du lait, et les ruptures ne paraîtront plus. Si les pièces se détachent en les faisant bouillir, il faudrait recommencer à les coller comme auparavant.

Pour les petits vaisseaux : sur un blanc d'œuf on met gros comme une petite noix de chaux vive écrasé bien menu ; pour les gros vaisseaux, on y met plus de chaux vive à proportion, afin que la colle soit moins liquide ; on s'en sert aussi pour les faïences et les vaisseaux de terre.

Pour recoller un morceau de corniche de pierre ou de marbre. Prenez du limaçon rouge et de la chaux vive, broyez-les ensemble, appliquez-en sur vos pièces rompues et les liez ; étant sèches elles tiendront, pourvu que les morceaux ne soient pas trop gros.

Le mastic des Menuisiers est composé de cire, de poix-résine et de brique pilée. Les *Lapidaires* s'en servent aussi ; mais pour les gros ouvrages ils en font un autre avec du marbre broyé et de la colle forte.

Le mastic des Vitriers se fait avec du blanc de céruse, du blanc d'Espagne et de la litharge d'or et de l'huile de lin.

BULLETIN.

Nouvelles religieuses.—Nouvelles politiques.

Samedi dernier les Révérendes Sœurs Vallade, de Lagrave, Coullée et Lafrance, dont le départ pour la Rivière Rouge est fixé à ce soir, sont venues à la Cathédrale se consacrer au Saint Cœur de Marie, afin d'avoir la protection toute spéciale de notre bonne Mère, pendant le cours de leur pénible et dangereux trajet. Cette cérémonie se fit à la messe de Mgr. Royencher, l'âme et le soutien de cette grande et glorieuse entreprise. Un cœur de pieuses demoiselles s'était rendu pour y chanter des cantiques adaptés à la circonstance. Les voix émues des cantatrices elles-mêmes augmentèrent surtout cette mélancolie religieuse qui, en nous faisant verser des larmes, ne laisse pas de plaire à l'âme. C'était un spectacle vraiment attendrissant pour l'assemblée ; aussi des larmes y furent-elles versées en abondance. Il n'y avait que nos courageuses missionnaires qui paraissaient en quelque sorte inaccessibles à la tristesse. On aurait dit qu'elles voyaient arriver avec joie et comme une espèce de récompense, le moment d'accomplir un sacrifice que le monde redoute et déplore, mais qui va leur fournir l'occasion de pouvoir mettre à exécution ce qui, jusqu'à présent, n'avait pu être que l'objet de leurs vœux et de leurs désirs. C'est maintenant surtout qu'elles peuvent dire véritablement qu'elles meurent réellement au monde, puisqu'elles qu'ont pour toujours ou du moins sans aucune espérance de les revoir en cet-

te vie, leurs parents, leurs amis, leur pays, leur patrie. Il faut avouer que pour faire avec joie un semblable sacrifice, il faut un secours tout divin. C'est aussi ce qui soutient nos zélés missionnaires. Il ne faut donc pas être surpris de leur voir tant de courage ; car ce qui est impossible à la nature est facile à la grâce. Nous ne sommes même point étonné d'apprendre que plusieurs autres envient leur sort. Il faut toutefois remarquer que ces miracles de la grâce ne peuvent se trouver que parmi ceux qui ont choisi Dieu seul pour leur partage. Aussi n'est-ce que dans les communautés religieuses qu'on peut trouver cette liberté et cette indépendance nécessaires à de semblables entreprises. Voilà pourquoi les religieux ont toujours été regardés avec raison comme les plus propres, on pourrait dire les seuls propres à porter la civilisation chez les peuples barbares et sauvages.

Et quel est le père, quelle est la mère qui pourrait abandonner ses enfants sous le spécieux prétexte de civilisation. Il n'y a donc en quelque sorte qu'aux vierges qu'il soit permis de tout quitter pour voler sans obstacles et avec succès, pour ainsi dire, jusqu'aux extrémités de la terre, afin d'y travailler à la gloire de Dieu et au salut des âmes, tout en procurant le bonheur même temporel de leurs semblables.

Le départ de Mgr. Royencher, ainsi que celui des deux missionnaires qui l'accompagnent est fixé à samedi.

La Société de Discussion de Québec a passé dans sa séance du 15 une résolution en faveur de M. Chiniquy, l'apôtre de la Tempérance en Canada, en forme de félicitation et pour lui témoigner sa gratitude à cause du don qu'il vient de faire à son pays dans son *Manuel de Tempérance*.

Comme nous l'avions annoncé M. Drummond a été proclamé légitimement élu, vendredi dernier, à midi par M. Delisle l'officier-Rapporteur.

Nous apprenons avec peine qu'un nommé Chaupeaux est mort dimanche matin des suites d'un coup de baïonnette qu'il reçut pendant la dernière élection. Nous avons raison de dire, dans notre dernier numéro, qu'il était bien difficile de se procurer sur le champ des renseignements certains et exacts. Car nous n'avions pas même entendu dire un mot qui pût faire croire que l'accident, dont nous venons de parler, fût sérieux. Il paraît qu'il n'est pas même le seul et que plusieurs autres Canadiens ont reçu de semblables blessures sans être aussi funestes. On nous dit aussi que ces malheurs ont amené des accusations au criminel contre un magistrat. Tous les journaux anglais sont remplis en outre de détails plus ou moins chargés sur les violences et les excès commis dans la dernière élection. Ce qui paraît surtout les indigner c'est l'introduction, dans la ville, de cette troupe d'étrangers du Canal dont nous avons déjà parlé et qui n'avaient pas droit à voter. Ils les accusent d'avoir été la cause de tous les désordres, d'avoir envahi les *polls* et de s'être occupés à molester, d'une manière tout à fait indigne et immorale, ceux qui venaient voter pour M. Molson ; ils soutiennent en conséquence qu'un grand nombre d'électeurs n'ont osé approcher des *polls*, craint de s'exposer à de semblables vexations et que c'est pour cette raison que M. Molson a protesté, dès le commencement du second jour. Ils disent même qu'un grand nombre d'électeurs, qui n'ont pu donner leurs votes à cause de ces violences, signent une pétition ou une adresse au gouverneur pour réclamer contre cette injustice. A en croire certains rapports, il s'en trouverait même qui, rendus au *poll* et voulant voter pour M. Molson, auraient voté pour M. Drummond pour éviter d'être maltraités. Probablement que ces derniers, si la chose est vraie, ne manqueront pas de joindre leurs noms à ceux des premiers et par conséquent on pourra s'assurer, par le nombre des réclamations, de la légitimité des plaintes de ces journaux et jusqu'à quel point elles sont fondées. Plus nous avons de renseignements, plus nous remercions la Providence de ce qu'il n'y a pas eu plus d'ivrognerie. Car il n'y a pas de doute que, si les esprits de cette foule d'étrangers avaient encore été échauffés par la boisson, nous aurions bien d'autres malheurs à déplorer, quoique la mort d'un seul citoyen, dans une circonstance comme celle-là, où il devrait y avoir la plus grande liberté et la plus grande sécurité, soit déjà un malheur bien trop déplorable. Il faut espérer que le vice de ce système d'élection sera bientôt senti et qu'on parviendra enfin à trouver le moyen d'en éloigner ces funestes inconvénients.

Les Irlandais du canal de Lachine, qui sont venus prendre part à la dernière élection, ont tous été remerciés et se trouvent maintenant sans emploi. Les Magistrats de Lachine ont fait venir de cette ville deux com-

pagées de soldats pour protéger les travailleurs contre l'agression dont ces derniers étaient menacés par les dé-cœuvrés.

M. Gagy qui avait été cité devant les magistrats pour assaut et batterie sur un jeune enfant qui était venu déposer le *Pilot* chez lui a été acquitté samedi dernier.

Nous donnons plus bas dans nos colonnes la réponse de Sir Charles Metcalfe au comté de Russell, dans le district de l'Ottawa. Ceux qui auraient encore quelques doutes sur la reconnaissance de l'obligation professée par le gouverneur de consulter ses ministres pourront se convaincre du contraire. Il donne clairement à entendre que ce point ne peut être un sujet de contestation entre le gouverneur et ses conseillers, et que toute la difficulté vient de ce que les ex-ministres voulaient en faire une espèce de nullité ou un instrument de parti.

RÉPONSE DU GOUVERNEUR A UNE ADRESSE DU COMTÉ DE RUSSELL. Messieurs, Je vous remercie de tout mon cœur, de votre adresse patriotique, loyale et constitutionnelle.

Dans un temps où on tente d'abaïsser le gouvernement de Sa Majesté en Canada à une condition d'avilissement sans exemple, et qui deviendrait l'équivalent de son renversement, il est tout à fait consolant de voir l'esprit public et le zèle généreux, avec lesquels ceux qui apprécient comme il faut la liaison qui existe entre cette colonie et l'empire britannique, viennent en avant pour soutenir le représentant de Sa Majesté dans ses efforts pour maintenir cette province dans la fidélité qu'elle doit à notre gracieuse souveraine, et de la rendre florissante et heureuse, comme une partie intégrante des possessions de Sa Majesté.

Le but du parti qui cherche à mettre des entraves dans le gouvernement, et qui s'occupe à indisposer le peuple contre moi par les exposés les plus faux est maintenant dévoilé, sans qu'il y ait lieu à s'y méprendre. Il est évident qu'ils tendent à l'état de choses suivant : Que l'autorité de Sa Majesté en cette province soit une nullité; Que le gouverneur ne soit qu'un instrument dans les mains du conseil exécutif; Que le conseil législatif soit élu par le conseil exécutif; Que le conseil exécutif soit de fait élu non par la couronne, mais par la chambre d'assemblée.

L'autorité de la couronne et du conseil législatif étant ainsi annihilée, et par conséquent tout contre-poids détruit dans la constitution, tout le pouvoir de l'état serait usurpé, ou par le conseil exécutif qui exercerait un pouvoir illimité sur la chambre d'assemblée, ou par la chambre qui aurait un pouvoir illimité sur l'administration de l'exécutif. Ce serait une oligarchie despotique et exclusive ou une démocratie sans qualification. Voilà ce qu'ils veulent dans la constitution britannique, voilà ce qu'ils veulent dans le gouvernement responsable accordé au Canada par les ministres de Sa Majesté. Ce ne doit être ni l'un ni l'autre. La constitution britannique est une monarchie limitée ou un contre-poids entre l'aristocratie monarchique et le pouvoir démocratique, sans ascendant exclusif de l'un ou de l'autre, ouvrage des âges, formé progressivement, pour se conformer aux changements graduels qui se font dans les relations sociales de la communauté. Et c'est cette constitution qui a été accordée au Canada, autant qu'elle peut être mise en opération dans une colonie. Je suis cette constitution telle qu'établie par les arrangements de lord Sydenham, et par les résolutions de septembre 1841, et continuerai de la suivre, et je ferai tous mes efforts pour travailler au milieu des chefs responsables de départements pour le bien et la satisfaction du peuple du Canada, avec l'avis et la coopération d'un conseil exécutif qui, je l'espère, obtiendra la confiance du parlement provincial; et si cela ne peut se faire avec succès, le blâme en retombera avec droit sur ceux qui, dans la recherche d'un pouvoir sans frein, ont tâché de détruire la constitution qu'ils prétendaient soutenir et font tous leurs efforts pour entraver la formation de tout gouvernement responsable, tandis que leur plainte sans fondement est, qu'on l'évite avec intention.

Il en est beaucoup qui prêtent leur appui à ce parti, qui croient de bonne foi qu'il y a répugnance de ma part à consulter le Conseil Exécutif. C'est une erreur. Mon penchant aussi bien que mon devoir et mon usage est de consulter sur toute espèce de sujet, tout conseil qui cherche le bien du pays, et qui ne cherche pas à avilir l'office du gouverneur jusqu'à la condition d'un vrai instrument de parti. Aucun gouverneur ne pourrait penser gouverner cette province sans se consulter continuellement avec son conseil. Tout gouverneur doit être sensible à l'avantage qui découle de l'aide, l'avis et les informations des conseillers et des chefs de départements, dans lesquels il peut placer sa confiance. Mais ce n'est pas là la question. Et si c'eût été là le cas, le pays n'aurait pas été troublé par cette dispute. La demande du parti qui entrave maintenant le gouvernement de Sa Majesté, est que le gouverneur qui est responsable à sa souveraine et à la nation britannique de la prospérité du Canada, fût par rapport au gouvernement de ce pays une nullité, ou en d'autres termes un instrument secondaire ou tout parti qui aurait un ascendant temporaire. C'est ce à quoi je ne puis me soumettre et ne me soumettrai jamais.

Je serai, messieurs, toujours reconnaissant de votre parfait rapport, et de vos bons souhaits, et ce sera mon plus grand bonheur, pour le reste de ma vie, si vos prières pour mon succès à étendre la concorde et la prospérité dans cette importante province, sont accueillies favorablement aux pieds du Tout-Puissant.

NOUVELLES RELIGIEUSES.

CANADA.

—Mgr. l'évêque de Sydnio a conféré la prêtrise à M. Bourassa dimanche, à la Pointe-Lévy, paroisse natale d'un nouveau missionnaire, et où résident ses parents. Cette paroisse qui a déjà fourni deux autres prêtres à la mission de la Rivière Rouge (MM. Poiré et Thibault), méritait qu'on lui procurât la satisfaction de voir cette touchante cérémonie.

On nous informe que M. Olivier Caron, qui, avec M. Lafèche, devait accompagner Mgr. l'évêque de Juliopolis à la Rivière-Rouge pour y partager ses travaux, a été forcé, par l'ordre des médecins, de renoncer au voyage. Il va y être remplacé par M. Bourassa qui vient de terminer ses études théologiques au Grand Séminaire de cette ville.

Mgr. l'évêque de Juliopolis, qui était descendu en cette ville au retour de son voyage en Europe, en est reparti mercredi dernier, pour se rendre à Montréal et s'y préparer à son prochain départ. *Canadien.*

—Il y a eu ce matin, (18 avril), une cérémonie touchante à l'Hôpital-Général; l'église était encombrée de monde. Mlle. Nesbitt, fille de M. John Nesbitt, constructeur de navires, et Mlle. Cadoret, ont fait leur profession religieuse. Mlle. Lemoine, fille de Louis Lemoine, écuyer, du Château-Richer, et Mlle. Pelletier, fille de feu Pierre Pelletier, écuyer, et les Dlle. Paré et Gingras ont pris l'habit (le voile blanc). Mgr. de Sydnio a fait la cérémonie.

Lund, iMlle. Fournier de Saint-Thomas a fait sa profession à l'Hôtel-Dieu. Un monsieur protestant, qui était présent, a dit n'avoir assisté à aucune cérémonie aussi touchante et aussi pieuse. Rien, en effet, de plus sublime et de plus ravissant tout à la fois que ce dévouement de jeunes personnes qui disent un éternel adieu au monde et à ses plaisirs pour prier en silence dans la solitude du cloître. "La prière qui monte de la solitude, a dit Châteaubriand, est plus éloquente que celle qui s'élève du milieu des hommes." *Journal de Québec.*

ANGLETERRE.

Singulier retour du protestantisme.—Nous lisons dans un papier protestant que lord John Manners et plusieurs autres puseyistes sont sur le point d'établir un monastère protestant à Much Wenlock dans le Shropshire, où se trouvent les ruines d'une ancienne abbaye en état d'être réparée.

Les papiers anglais citent un passage des sermons de M. Newman, qui s'exprimerait ainsi: *s'il faut dire la vérité, un humble moine, une sainte religieuse et tous les autres réguliers, comme on les appelle, qu'est-ce autre chose que des chrétiens formés sur le véritable modèle que nous retrace la Sainte-Ecriture?*

BAVIÈRE.

—Dimanche, 4 février, la cathédrale d'Augshourg a été le théâtre d'un nouveau et beau triomphe remporté par la vérité catholique sur l'erreur et sur le schisme. M. Charles Haa, docteur en philosophie et pasteur protestant démissionnaire de la commune de Grœningen, au royaume de Wurtemberg, a fait abjuration publique, après avoir fait quelque temps auparavant déjà sa profession de foi en particulier: par cette démarche solennelle, le néophyte a voulu rendre à la vérité et à la grâce un hommage manifeste et protester contre les insinuations perfides et les attaques calomnieuses dont l'Eglise ne cesse d'être l'objet de la part de ses ennemis.

AUSTRALIE.

—Une belle église métropolitaine vient de s'achever à Sydney. On peut la regarder comme un superbe monument d'architecture ecclésiastique, et le plus magnifique édifice qui existe en ce genre dans l'hémisphère austral. Elle est placée dans une riche situation. Le terrain qu'elle occupe est un don gratuit de William Davis de Church-Hill. On avait offert plusieurs fois à ce généreux citoyen 3,000 liv. sterling (75,000 francs) pour le terrain seul; mais il refusa constamment ces offres, déterminé à en faire un pur don, pour servir au culte du Tout-Puissant.

NOUVELLES POLITIQUES.

CANADA.

M. Massue, trésorier de l'Association de la Délivrance dans le District de Québec, a reçu les sommes suivantes depuis le 29 mars dernier.

Paroisse de St. Michel, par Pierre Boissonnault, écr.	£6	13	2½
“ de Berthier, par M. J. O. Charbonneau,	3	12	6
“ de Lotbinière, par F. N. de Villers, écr.	7	17	6
“ de l'Islet, par Messire Delège, curé de cette paroisse,	15	10	7½
“ de St. Michel, par M. Bilodeau,	1	4	3½
Pierre Guenet, Faubourg St. Roch,			10
Faubourg St. Jean, par le Dr. Robitaille,	23	5	4½
Partie du quartier St. Pierre, par Paul Lepper, écr.	17	5	3
François Austin, écr., rue St. Stanislas,			15
Messire Cazeau, secrétaire du Diocèse.	1	5	6

Québec, 12 avril 1844.

Canadien.

Nouvelle entreprise.—On nous dit que M. le Dr. Cyrus se propose de mettre tout prochainement en activité, une voiture mue par la vapeur, sur le chemin de Lachine, et qui fera le trajet de cette place à Montréal en 26 ou 25 minutes. Environ 40 personnes pourront prendre place dans cet omnibus, qui roulera sur le chemin tel qu'il est maintenant, sans qu'il soit nécessaire d'y placer préalablement un rail comme pour les rail-roads ordinaires. Si l'entreprise est encouragée, comme il n'y a pas de doute, le Dr. se propose de faire construire deux autres voitures, l'une qui voyagera à

galièrement entre Montréal et le Bout de l'Isle et l'autre de Longueuil à Chambly.

Des omnibus semblables circulent maintenant dans les rues de Londres et de Paris sans accident. Ces voitures peuvent être dirigées et arrêtées à volonté. Il y a plus, c'est que la même personne se propose aussi de faire confectionner une voiture à vapeur qui voyagera entre Montréal et Québec en hiver, c'est-à-dire, sur la neige. Si ce plan réussit, en dépit des banes de neige, des cahots et des pontes, la gente chevaline deviendra à peu près inutile, du moins pour les voyages, car toutes distances seront franchies par le moyen de la vapeur.

Le Dr. Cyrus est le même qui a opéré tant d'améliorations dans le système de tirer les portraits par le Daguerrotyp. Le Dr. est à Montréal depuis environ six mois où il a exécuté déjà plus de 1500 portraits. *Miserve.*

Hector S. Huot, écr. a été nommé protonotaire conjointement avec M. Borroughs, et est entré en charge aujourd'hui, de sorte que la cour a pu procéder régulièrement aux affaires qui lui restaient à terminer.

M. Huot sera remplacé au bureau du secrétaire provincial par M. Lemoine qui est employé depuis quelque temps dans les bureaux publics à Kingston.

Accidents.—Un homme du nom de Samson a été tué hier dans un chantier de la Pointe-Lévi, par une pièce de bois (plançon) qui l'a écrasé.

Un autre homme, un ouvrier demeurant à Saint-Roch, du nom de Johnson, s'est noyé hier au soir, sur le six heures, en voulant traverser à pieds sur le pont pour revenir à Québec.

On nous rapporte qu'il s'est noyé un homme sous le pont, de la Pointe-Lévi, ce matin (13 avr.). *Journal de Québec.*

La *Gazette de Québec* d'hier porte une accusation contre les journaux publiés en langue française, accusation qui mérite attention, et qui devra être le sujet de nos remarques dans notre prochain numéro. Cette accusation de la *Gazette* est extrêmement grave en autant qu'elle semblerait mettre en doute l'attachement des Canadiens à la Grande-Bretagne, à l'avantage de la France.

Les employés du gouvernement à Kingston ont reçu l'ordre de se trouver à Montréal le 20 du mois prochain. Les bureaux à Kingston seront fermés le 15.

L'hôtel qui se prépare pour servir de logement au gouverneur à Montréal sera prêt vers le 1er. de juin, et les salles où doit siéger la législature, vers le 1er. juillet. Son Excellence ne laissera Kingston qu'en juin. *Canadien.*

NOUVELLES D'EUROPE.

Le Paquebot *Sheridan* a apporté des journaux de Londres et Liverpool du 12 et du 13 de Mars. Voici le résumé des nouvelles les plus importantes :

Le 8 mars dans la chambre des communes, M. Goulburn soumit une proposition ayant pour but de diminuer l'intérêt sur une partie de la dette publique. Cette mesure tendrait à réduire à 3½ les rentes de 3½ jusqu'en octobre 1854, et après cette date à 3 o/o avec garantie que cette rente ne diminuerait point pendant les 20 années suivantes. Au moyen de cette réduction depuis octobre 1854, jusqu'en octobre 1854, le gouvernement ferait une épargne de £635,000 par an et de £1250000 après cette dernière époque.

M. Goulburn termina son exposé en proposant sur cet objet des résolutions qui furent adoptés à l'unanimité. Le 11 mars M. O'Connell présenta à la chambre des communes 40 pétitions de différentes parties de l'Irlande demandant le rappel de la union législative entre les deux pays et donna avis qu'après Pâques il demanderait la permission d'introduire un projet de loi pour préciser les dispositions de la loi sur les conspirations et la preuve d'écrits, et aussi pour rappeler tous les actes convenant les relations entre les propriétaires et locataires depuis l'union, et leur substituer d'autres dispositions. La tranquillité régnait en Irlande, quoique la question du rappel occupe néanmoins les esprits et semble acquérir des partisans en Angleterre suivant une lettre écrite par M. O'Connell à ses amis.

Le retour de la reine Christine en Espagne a été accueilli avec enthousiasme.

En France, les difficultés entre le clergé et l'Université commencent à prendre un caractère très sérieux. Une lettre du ministre de la justice insérée dans le *Moniteur*, condamne en termes sévères le mémoire adressé par l'archevêque de Paris et quatre de ses suffragants, au Roi relativement à l'instruction publique, et sa reproduction dans les journaux.

L'abbé Combalot a été condamné à quatre mille francs d'amende et 15 jours de prison à cause de son pamphlet contre l'Université.

On parle d'une visite que Louis Philippe avec toute sa cour se propose de faire à la reine d'Angleterre, mais l'entrevue aurait lieu dans l'île de Wight.

ANGLETERRE.

Discussion dans le Parlement anglais sur l'état de l'Irlande.—Nous recevons ce matin le discours prononcé par lord John Russell dans la séance du 13, à l'appui de sa motion sur l'état de l'Irlande. Nous en reproduisons les parties principales. Nous donnerons aussi une analyse de la réponse de lord Graham.

L'orateur s'est élevé avec force contre la formation illégale du jury qui a jugé O'Connell. "Un jugement porté par un jury ainsi composé, a-t-il dit, ne saurait avoir de valeur morale. O'Connell, condamné par des protestants, n'en aura pas moins les sympathies de l'Irlande catholique."

Il a demandé pour l'Irlande une justice impartiale, l'admission aux fonctions publiques de tout Irlandais, sans acception de croyance religieuse, la

franchise électorale, l'égalité entre les clergés des deux religions et la ré- glementation des rapports entre les propriétaires et les fermiers.

Après avoir établi que jamais le moment ne fut plus opportun pour faire droit aux réclamations de l'Irlande, l'orateur continue :

On prétendait que les Irlandais n'aimaient pas l'Angleterre, et que pour réprimer la trahison une loi était nécessaire. C'est alors que M. Fox prononça ces belles paroles :

"S'il est vrai, comme on le prétend, que la trahison a pénétré jusqu'à la moëlle des os du peuple, si le poison du jacobinisme, comme on l'a appelé, a gagné l'esprit des masses, si la déloyauté est tellement universelle que le despotisme militaire puisse seul rendre l'Irlande habitable, que doit-on conclure ? C'est qu'une désaffection si générale et si flagrante ne peut exister chez un peuple qu'à cause des fautes de ses gouvernants !

"Tels on vous représente les Irlandais, tels ils ne sont pas ! Jamais affront plus sanglant ne fut fait à la vérité, jamais peuple ne fut plus indignement calomnié ! M. le président, j'aime le peuple irlandais. Je connais l'Irlande ; sans doute, les Irlandais peuvent avoir des défauts ; nul ne ressent plus vivement l'injure, nul ne la supporte moins patiemment ; mais j'affirme, et par expérience et par tout ce que j'en sais, que, dans toutes les classes de la population irlandaise, il est un sentiment ardent entre tous les autres, ce sentiment est celui de la reconnaissance pour les bienfaits. Changez de système vis-à-vis de l'Irlande, et bientôt vous trouverez d'autres hommes. Que l'impartialité, la justice, la clémence remplacent les préventions, la vengeance et l'oppression, et vous n'aurez plus besoin de recourir à la loi martiale ni à l'intimidation par les exécutions militaires."

Ainsi parlait M. Fox. Tôt était le conseil qu'il donnait à la chambre des communes. (Sensation.) Espérons que son salutaire avis ne sera pas perdu pour nous. (On applaudit.) Fox est depuis longtemps au tombeau ; il repose dans ce sanctuaire voisin de cette enceinte à côté d'autres hommes éminents :

*At non in parva manes juvare juvilla,
Nec cinis exiguis tantam conspexit umbram.*

Les paroles de cet homme d'état, souvenir encore vivant de son beau talent et de sa sagesse, doivent sans cesse retentir à l'oreille de celui qui vient dans cette chambre plaider la cause de l'opprimé et surtout de l'Irlande opprimée. L'homme d'état, qui aimait l'Irlande, nous a indiqué le moyen de nous concilier son affection. La chambre peut et doit mettre en pratique ce conseil excellent ; il en est temps encore. L'Irlande peut être conquise, par l'affection !

Maintenant, Messieurs, permettez-moi de vous citer un mot heureux et fier de l'Ecosse, et de l'emprunter à un de ses enfants, à un homme qui l'aima de toute son âme, je veux parler de sir Walter Scott.

Sir Walter Scott raconte qu'après l'avènement de Guillaume III, au moment où l'Ecosse s'attendait à la continuation du régime qui lui avait coûté tant de larmes, on proposa au nouveau roi un officier, un brave qui avait servi avec distinction le prétendant. On invoqua contre lui ce souvenir pour le desservir auprès du roi. Voici sa réponse :

"Si cet homme s'est battu contre moi en brave, je ne doute pas que, promu par moi, il ne se batte pas moins bravement pour mon service !"

Répété dans les montagnes de l'Ecosse, ce mot généreux du souverain y produisit la plus vive impression. Bien que persuadé toujours de la légitimité des droits des Stuarts, les Ecosseis, dès ce moment, furent tous prêts à faire le sacrifice de leurs vies pour un souverain qui leur ouvrait si généreusement les bras.

Maintenant, Messieurs, une reine est assise sur le trône de ces royaumes : sous son aïeul, de nombreux actes de rigueur, de partialité et d'injustice furent commis, des scènes déplorables de luttes civiles ont eu lieu en Irlande. La loi martiale fut décrétée pour étouffer la révolte, et la société entière fut plongée dans la plus déplorable désorganisation. La souveraine de ces royaumes est jeune comme l'était Georges III, lorsqu'il monta sur le trône, et l'on sait que, sous le règne de ce monarque, disparurent toutes les calamités qui pesaient sur l'Ecosse ; pourquoi n'unirait-elle pas, par des réformes indissolubles, les deux pays, en accordant à cette partie de ses domaines les véritables bienfaits de la justice et de l'impartialité ? Qui peut s'opposer à cette heureuse combinaison ? Ce ne sont assurément pas les vœux de la souveraine, car j'ai eu l'honneur de la servir, et jamais on ne pourra servir une reine montrant plus de sollicitude pour le bonheur de son peuple. (Appauvissemens.)

Lorsque j'occupais le poste de secrétaire d'état au département de l'intérieur, je n'ai jamais reçu de ma souveraine que des instructions qui témoignaient de son égale affection pour tous ses sujets irlandais protestants, catholiques ou presbytériens. (Applaudissemens.)

Où donc est alors la barrière entre l'Irlande et cette désirable combinaison, analogue à celle qui se réalisa il y a plusieurs années en Ecosse, et grâce à laquelle l'Ecosse est devenue l'heureuse sœur de l'Angleterre ?

Est-ce cette chambre qui voudrait s'opposer à cette combinaison ? Dans ce cas, elle assumera sur elle une sérieuse responsabilité. La conséquence de cette résolution sera d'exposer, pendant nombre d'années, le pays aux maux d'une domination arbitraire et précaire sur l'Irlande, et de l'amoindrir de sa puissance et de son influence vis-à-vis de l'étranger ; au cont ai e, si, vous élevant au-dessus des préjugés qui trop longtemps dominèrent ces questions, vous voulez sincèrement rendre efficace l'union avec l'Angleterre et l'Irlande, et rattacher par une douce chaîne tous les cœurs :

des sujets de S. M.; si rejetant les terreurs de l'occupation militaire et tout cet arsenal de poursuites pour ne compter que sur vos cœurs et sur ceux des Irlandais, vous dotiez votre peuple irlandais du glorieux patrimoine de la liberté anglaise, j'ose dire, alors, qu'en faisant l'essai de cette politique, la chambre ne sera pas déçue dans ses espérances.

(De bruyans applaudissemens succèdent à ce discours du noble lord, qui a prononcé toute cette péroraison avec une vive émotion.)

M. Wyse appuie la motion de lord John Russell.

M. J. Graham. Je ne viens pas demander un bill de coercition contre l'Irlande, mais bien justifier la conduite du gouvernement, qui n'a pris aucune mesure qui fût en dehors de la constitution, mais s'est défendu contre des violences qui allaient chaque jour croissant. En ce qui concerne le procès récemment jugé à Dublin, on a prétendu que 60 noms de jurés avaient été omis de la liste générale. Ce chiffre est exagéré; il doit être réduit à trente. Je regrette assurément cette omission, car elle a pu faire naître des préventions contre l'administration de la justice; mais, en tout cas, le gouvernement n'est pas responsable. Remarquez que la liste contenait sept cents six noms. Or, quelle influence l'omission de trente noms peut-elle avoir exercé sur le résultat définitif?

On a reproché à l'attorney-général d'avoir récusé les catholiques; je réponds que les prévenus n'ont récusé que les protestans, et les catholiques récusés sont membres de l'association pour le rappel ou s'y intéressent.

S. M. le roi ne veut point que les catholiques soient exclus des jurys d'Irlande, à moins qu'il n'y ait de justes causes de récusation. Des instructions ont été données dans ce sens, et les récusations ne doivent pas être fondées sur des considérations religieuses.

Mme. de Staël, parlant de la révolution française, a dit: "On ne conspire que sur les places publiques." C'est ainsi que les conspirateurs irlandais bâtissent des salles de conciliation pour y prêcher la sédition et la révolte.

Le ministre, entrant dans l'examen des remèdes proposés, dit: "Le noble lord a reproché au gouvernement d'avoir diminué le nombre des magistrats. Je réponds que l'ancienne administration payait 59 magistrats, et que le gouvernement actuel en a toujours payé 60. Nous avons l'intention de proposer dans le cours de la prochaine session, une augmentation considérable des subsides pour l'éducation nationale en Irlande, et de mettre les catholiques sur le même pied que les dissidens protestans, en ce qui concerne les institutions de charité. Notre intention est aussi de présenter un bill sur la franchise électorale. Quand le bill de réforme pour l'Irlande fut voté, il n'y avait point de loi des pauvres, et l'on subordonna la franchise électorale, dans les bourgs, à certaines taxes locales. Maintenant, nous proposons de faire entrer dans le sens électoral le paiement des taxes locales sans qu'il soit besoin de les payer toutes.

On se plaint de ce que les catholiques sont exclus des fonctions publiques, je réponds que le gouvernement ne peut choisir les hauts fonctionnaires de l'Etat parmi ses adversaires.

Le noble lord voudrait placer sur le pied de l'égalité les trois religions existantes en Irlande; cette mesure présenterait de graves et nombreuses difficultés. En principe, je ne serais pas opposé à une dotation du clergé catholique, mais, comme question politique pratique, il n'est pas opportun de s'en occuper. Les propositions qui ont été faites sur cet objet sont incompatibles avec cette préférence, que l'état protestant d'Angleterre a maintenue en faveur de l'Eglise anglicane en Irlande. (Applaudissemens.) J'invoque le choix fait par le pays lors de la réformation établie à l'époque de la révolution, confirmé par l'acte de règlement (*act of settlement*) et ratifié par l'acte d'union. Je soutiens que cette préférence est un des plus fermes appuis de nos libertés. C'est l'œuvre des plus grands hommes d'Etat, et l'Eglise anglicane résistera, j'en suis convaincu, à tous les efforts de conspirateurs tels que ceux qui viennent d'être déclarés coupables par le jury.

Encore un mot sur cette motion. J'ai parcouru d'un coup d'œil rapide tous les points principaux qui ont été traités dans cette séance. Je puis en avoir parlé d'une manière imparfaite; mais j'ai exprimé mon opinion loyalement et franchement. Je n'ai rien dissimulé; je ne me suis permis aucune réticence; j'ai dit tout ce que mon devoir me commandait de dire. Je ne pense pas que le noble lord, qui voudrait amener la chute du ministère actuel, se soit expliqué aussi clairement que moi. C'est à la chambre qu'il appartient d'en juger. Si elle pense que le ministère a, au milieu d'une grande crise politique, agi de manière à perdre la confiance du pays et de la chambre et à compromettre les plus hauts intérêts de l'Etat, qu'elle le déclare par son vote.

Si, au contraire, la chambre pense que nous n'avons point perdu tout droit à sa confiance; si, au contraire, elle pense qu'au milieu de grandes difficultés politiques, l'intérêt public exigeait que l'action gouvernementale devînt plus forte, et si en conséquence elle croit que nous soyons encore dignes de cette confiance dont nous sommes reconnaisseurs, je l'invite à rejeter, à une majorité impesante et décisive, la motion du noble lord.

La chambre s'ajourne.

Voici la fin de la séance de la chambre des lords du 13 février.

Le marquis de Clanricarde. L'occupation militaire de l'Irlande n'a point rendu le calme à ce pays, et le procès intenté à M. O'Connell n'a fait qu'entretenir l'esprit de sédition au lieu de l'apaiser.

Le comte de Roden. L'état malheureux dans lequel l'Irlande se trouve

aujourd'hui doit être attribué au système politique du comte de Normanby, qui ouvrit les prisons aux détenus.

Lord Howden. Les résolutions proposées me paraissent inopportunes et dangereuses. Je ne puis les appuyer de mon vote. Lord Normanby devrait se rappeler que M. O'Connell a dit que les whigs étaient de vieux chapeaux bons tout au plus pour boucher une fenêtre et tenir à l'écart les toiles.

Lord Beaumont. J'appuie la motion. Le moment d'adopter des mesures de conciliation me paraît arrivé.

La chambre s'ajourne.

La discussion est continuée à jeudi.

CHINE.

Extrait d'une lettre d'un missionnaire français passager sur la Cléopâtre, allant en Chine, écrite de Singapore, le 31 juillet 1843.—A la suite de ces jours mauvais dont je viens de vous parler, dans la matinée du dimanche 14 mai, vers huit heures, comme nous étions environ par 37 de lat. et 35 de long. E., tout à coup un contre-mât montant, je ne sais pourquoi, dans les haubans, croit apercevoir dans le lointain, derrière la frégate, tout à fait à l'extrémité de l'horizon, quelque chose qu'il ne peut distinguer, comme un point noir qui se remue. Il se hâte d'en prévenir l'officier de quart et immédiatement toutes les lunettes sont braquées dans la direction indiquée. "C'est une bouée de sauvetage.—C'est le dos d'une baleine.—Non, c'est un canot, un canot avec des hommes dedans, etc., etc., etc."—Bref, on prévient le commandant, et l'ordre est donné d'orienter, sans plus tarder sur l'objet inconnu. La brise était fraîche, la Cléopâtre en approche bientôt: c'est un canot; c'est bien un canot, un canot portant pavillon rouge, un signe de détresse, un canot contenant des hommes, deux hommes, quatre hommes, six hommes, dix hommes...on renonce à les compter. Quelques instants après dix-neuf hommes et deux femmes mouillés, gelés, riant, pleurant, dans une tenue incroyable, dans un état impossible à décrire, étaient recueillis à bord. Voici leur histoire:

Ils étaient partis de Londres le 21 février dernier, sur un magnifique trois-mâts, de 650 tonneaux, nommé le *Régular*. Ce navire, heureusement assuré, portait à Bombay, en sus d'une cargaison considérable consistant en fer, cuivre, acier, machines, etc., 52 tonneaux de dollars (environ 2 millions 400,000 fr.). Son équipage était de 27 hommes, y compris le capitaine et les officiers; il avait en outre 5 passagers (3 hommes et 2 femmes), en tout 32 personnes.

Quatre jours après son départ, le bâtiment essuya un fort coup de vent à l'ouverture de la Manche. On s'aperçut dès lors qu'il fatiguait beaucoup et qu'il faisait de l'eau. Toutes les deux heures il fallait avoir recours à la pompe. Aussi M. Carter, son capitaine, voulut-il immédiatement reprendre le chemin d'Angleterre; mais un terrible vent de bout l'en empêcha absolument, et le mal, après examen fait, ne paraissant point très grand, il se persuada bientôt qu'il pourrait continuer sa route jusqu'à Bombay même sans danger. Il la poursuivit en effet.

Les choses demeuraient en cet état, ne s'aggravant en aucune manière, quand soudain, le 9 mai dans les environs du banc des aiguilles, par grande crise et grosse mer, une ébouventable voie d'eau se déclara. En vain alors fit-on jouer constamment les deux pompes; en vain allégea-t-on le navire d'environ 150 tonneaux de son chargement, pendant cinq jours officiers matelots et passagers s'épuisèrent sans rien gagner. Enfin, dans la soirée du samedi, le 13 mai, l'eau s'élevait jusque sur le pont, et tout espoir de sauver le *Régular* étant perdu, il fallut se résoudre à l'abandonner.

On était alors trop loin des terres pour pouvoir y parvenir d'une manière quelconque. Comment compter sur la rencontre d'un bâtiment? Depuis Londres nulle voile n'avait été aperçue, sinon celle d'une pauvre galiote hollandaise qui devait être bien loin de là. Mettre les canots à la mer avec quelques provisions paraissait folie; la mer était si mauvaise, qu'évidemment il n'y pourrait tenir vingt-quatre heures... Le salut des hommes paraissait donc aussi désespéré que celui du navire. Cependant, par ordre du capitaine, vers huit heures du soir on met en panne, et l'on descend la chaloupe à l'abri du vent. Vaine précaution; voici qu'à ce moment même le vent change de direction, le trois-mâts est rejeté sur la chapoule. Celle-ci est crevée et notamment avariée. Mais la Providence rend l'homme fort et énergique dans un grand danger! En un instant la chaloupe est relevée, elle est suffisamment réparée; elle se trouve tant bien que mal en état de fluter. Le second en prend alors le commandement; il y fait entrer les passagers et dix hommes de l'équipage; il y jette quelques biscuits, un peu de beurre, un baril de dix litres d'eau douce et s'éloigne, sans savoir où il va, sans y songer, sans s'en inquiéter. Bientôt après le lieutenant suivant son exemple, s'embarque avec dix hommes dans le grand canot, et lui aussi il se laisse emporter par la mer. Enfin restaient plus à bord que le capitaine et quatre matelots, ces derniers osent se risquer dans la yole. Dès que la place est évacuée, le *Régular*, submergé, coule, sous les yeux mêmes de celui qui le commandait, jusqu'au fond de l'abîme.

Heureusement pour les cinq hommes de la yole, que très peu de temps après, je ne sais comment, ils se rencontrèrent avec la chaloupe. Leur trop frêle embarcation, continuellement couverte d'eau, ne pouvait aller plus loin; ils la quittèrent donc et se réunissant à leurs compagnons d'infortune. Ainsi les 32 naufragés se trouvèrent définitivement répartis de la sorte: 11 dans le canot, 21 dans la chaloupe.

Je n'essaierai pas de vous dépeindre les horreurs de cette nuit affreuse.

Je ne veux vous faire entendre ni les cris des femmes, ni les blasphèmes des marins. Je ne vous montrerai point ces malheureux constamment frappés par la lame et envahis par la mer, ramant, rejetant de l'eau, luttant, avec la rage du désespoir, contre la mort qui leur apparaissait sans cesse sous les plus hideuses couleurs !.... Le dimanche, vers six heures du matin, le vent avait moli, et la mer était devenue moins furieuse ; mais toute cette fièvre de courage étant tombée, tous les bras aussi succombant de fatigue, et les hommes refusant le service, alors le capitaine, qui, au dire de tous, fut constamment admirable de calme et de sang-froid, M. Carter, crut devoir parler à ceux qui l'entouraient de la chose qui pût les intéresser dorénavant : il leur rappela qu'allant paraître immédiatement au tribunal de Dieu, ils ne devaient plus songer qu'au salut de leur âme ; il termina son allocution par une fervente prière pour lui et pour les siens... Il finissait. and tout à coup, dans la chaloupe un cri se fit entendre : "Des voiles ! des voiles ! des voiles !...." répètent avec frénésie toutes les bouches, et dans tous les yeux roulent de grosses larmes ! La *Cléopâtre* apparaissait à l'horizon, et la direction qu'elle suivait donnait espoir, certitude de l'approcher et de s'en faire voir.

Une heure, une grande et mortelle heure s'écoula ainsi ; la frégate, toujours en vue, mais s'éloignant de plus en plus, continuait sa course, et c'était en vain que les 21 moribonds se débattaient derrière elle. On allait la perdre de vue, quand l'*Alcmène*, apparaissant à son tour, vint encore une fois rendre l'espoir et le courage aux hommes.... Au reste, en cet instant même, sur la déclaration du quartier-maître, on se décidait à tourner le cap vers l'objet aperçu.

Ce fut un spectacle touchant et sublime que celui que nous offrirent ces malheureux apparaissant à notre bord. Nous étions aussi émus qu'eux, et nous pûmes comprendre alors (ce que, hélas ! on a quelque peine à comprendre dans le cours ordinaire des choses d'ici bas) qu'en vérité tous les hommes sont les enfants d'un même père, les frères d'une même famille.

De tels événements sont bien puissants aussi pour rappeler à nos esprits détraqués la pensée de Dieu, pour raviver au cœur des hommes les sentiments religieux, qui trop souvent y semblent amortis. Il y eut ce jour-là beaucoup de dévotion à bord de la *Cléopâtre*. La mer, encore assez mauvaise ne parut à personne un obstacle à l'oblation du saint sacrifice, et les Anglais eux-mêmes, bien que parmi eux il n'y eût que deux catholiques, les protestants, les *anti-papistes* anglais assistèrent de grand cœur à notre messe *papiste*.

Mais pendant que je me laisse aller à ces hautes considérations, que devient l'autre canot, le canot d'hier soir, le canot aux onze hommes ? — Un des premiers soins du capitaine Carter avait été de prévenir le commandant Roy de l'existence de ce canot, de le prier d'aller à sa recherche. Cette prière fut accueillie comme elle devait l'être, et l'on s'appretait à orienter d'après les indications données, quand l'*Alcmène*, mauvaise courseuse, qui nous retardait sans cesse, qui nous avait encore retardé toute la dernière nuit, qui avait reçu l'ordre, en conséquence, pendant que nous mettions en panne de continuer sa route sans s'inquiéter de nous ; quand l'*Alcmène*, dis-je, qui s'en allait dans une direction toute contraire à celle que nous allions suivre signala à la *Cléopâtre* la dépêche télégraphique suivante : "Recueilli à bord onze anglais naufragés, rencontrés dans un canot." La frégate répondit : "Sauvés les autres 21, réunis dans la chaloupe." Ainsi tous furent sauvés et nulle ne périt.

La veille de ce jour, le commandant, après une heure d'études, de considérations, de réflexions, s'était déterminé pour une route, et allait lui-même donner l'ordre à la corvette, quand, *subito* sans savoir ni pourquoi ni comment, il change d'avis, se trouve comme invinciblement porté pour une autre route, et contre toutes ses habitudes (car c'est un homme très sage), bien qu'il eut cent raisons valables pour suivre la première, et peut-être pas une pour suivre la seconde, il donne la préférence à la seconde sur la première. C'est lui-même qui nous a redit ceci après l'événement.

Autre circonstance remarquable : — Le canot était en si mauvais état que l'*Alcmène*, en sauvant les hommes, n'a pas même pu le recueillir à son bord. Quant à la chaloupe, elle a été hissée, il est vrai, jusque sur le pont de la *Cléopâtre*, mais ce n'a été que pour faire palper à tous, en quelque sorte, le miracle providentiel qui l'avait retenue si longtemps. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'à notre arrivée en rade du Port-Louis, elle n'a pas été plutôt posée, parfaitement vide, sur la plus calme des mers, qu'elle s'est remplie d'eau.

ETATS-UNIS.

— Le Réveil de l'An rapporte le fait suivant, dont il garantit l'authenticité :

"Mr. N...., ancien officier de commerce, retiré des affaires, demeurant rue de Courbon, sortit lundi dernier, accompagné d'un chien de Terre-Neuve, qu'il a élevé. De retour à son domicile, Mr. N...., qui vit seul, s'aperçut que la porte de son appartement avait été ouverte avec effraction, et reconnut bientôt qu'un voleur s'était introduit chez lui ; mais ce voleur s'était contenté de dépouiller le buffet de tous les comestibles qu'il contenait, et de s'emparer de quelques vêtements et de quelques mets de peu de valeur. Une mauvaise casquette, celle du voleur, était resté sur le lieu du délit. Mr. N.... la fit flairer à son chien, qui, après quelque hésitation, se dirige vers une rue voisine, et s'élança dans l'escalier. Mr. N.... le suit, et, avant d'entrer, ces paroles frappent les oreilles de Mr. N.... "Mangez, enfans, mangez bien aujourd'hui car demain je n'aurai rien, et je n'aurai pas le courage de recommencer."

"Puis après quelques instans de silence, il se fit un bruit terrible ; on entendit des cris, des horlemens. Mr. N.... pénétra alors dans la mansarde, où il aperçut trois enfans en bas âge cherchant à se soustraire à la fureur de leur père, qui, l'œil hagard, et les traits décomposés, semblait vouloir exterminer ces pauvres petits.

"Mr. N.... courut droit au père et le désarma, il tenta ensuite de le calmer mais ses efforts furent vains ; le malheureux, poussé au vol par les cris de ses enfans mourant de faim, était devenu fou. Cet infortuné a été conduit dans un lieu d'asile, où tous les efforts seront tentés pour sa guérison ; ses enfans ont été recueillis par une association religieuse."

Et c'est sous un régime où règne une pareille misère que l'on ose vanter la prospérité croissante.

BRIGITTE.

SUITE.

Le bruit de cet arrangement se répandit dans la maison. Joseph se hâta d'en écrire la nouvelle à sa mère, qu'il allait prévenir de son départ. Il se représentait combien il s'était mépris sur la rude écorce de son cousin Michel, et combien au fond c'était un brave homme. Après leur entretien, il le surprit en conférence avec Mme. Lagache ; la conversation cessa quand ils le virent paraître. Il jugea que ces dispositions étaient l'objet de délibérations de famille. Sa tante le félicita.

— Eh bien ! il paraît que Michel te prend avec lui ; c'est bien de sa part. Je le connais, c'est un brave garçon, trop bon même quelquefois. Enfin, je le veux bien, moi ; et puis d'ailleurs ça le regarde.

Brigitte lui dit le soir au jardin :

— C'est donc vrai, mon cousin, vous allez rester avec nous ; vous ne pourrez plus vous en aller ; nous nous amuserons bien cet hiver, vous verrez. Il entra en fonctions dès le lendemain ; on lui adjoignit un commis pour le mettre au courant de sa besogne ; mais il ne tarda pas à voir que les dispositions dont son cousin lui avait parlé dans son premier mouvement avaient été quelque peu changées. Il reconnut l'influence de Mme. Lagache. Les appointements se réduisirent à douze cents francs ; en outre, on lui fit entendre qu'il valait mieux, pour mettre chacun à l'aise qu'il prit ses repas au dehors. On ne se chargea que de le loger. On lui donna dans le haut de la maison une chambre qui n'était qu'un méchant cabinet, sans cheminée, ouvert à tous les vents, inoccupé depuis longtemps, à peine couvert de papier qui roulait en lambeaux le long des murs. On y porta deux chaises et un lit où avait couché la servante. Il se fit lui-même une table pour écrire avec une planche sur deux appuis, que Mme. Lagache réclamait souvent. Ce fut, avec sa malice, tout son mobilier.

Séparé à peu près du reste de la maison, il fut du moins délivré de certains visages. Peu à peu sa condition de parent fut changée en celle de commis étranger. On venait l'éveiller dès cinq heures, car il dormait fort le matin ; sa mère par tendresse l'y avait habitué. Ce fut un premier sujet de plainte pour ses cousins. Il descendait à son bureau et se consumait sur des écritures et des travaux qui le dégoutaient malgré lui. Il avait décrit sa nouvelle position à sa mère avec tant d'enthousiasme et tant de reconnaissance pour ses cousins, que la pauvre femme n'avait pu qu'applaudir ; il n'osait lui dire à présent à quel prix il la lui fallait acheter. A midi, il s'en allait dîner dans le voi-inage, ne voyant de toute la maison que ses cousins ou Brigitte, quand il paraissait un moment au jardin ; elle venait d'ailleurs le trouver souvent au bureau sous quelque prétexte. Le soir, il allait se promener un moment sur le port, et rentrait pour lire et travailler dans sa chambre, dont l'éclairage était à ses frais. Le dimanche, on ne l'invitait plus aux parties de famille. Ses cousins donnèrent même des dîners de cérémonie sans le prier, et, quoiqu'il fût bien aise de n'y point paraître, il ne laissait pas d'être blessé du procédé.

Bientôt l'ennui, la mélancolie, prirent le dessus ; les regrets, les souvenirs, Paris, sa mère, ses amis, ne lui laissaient point de trêve. Il se fit des connaissances dans un cercle littéraire où l'on trouvait une bibliothèque assez nombreuse ; car, dégoûté de sa besogne, il n'avait pu s'en empêcher de revenir à ses études favorites. Ses cousins, qui n'avaient travaillé qu'à la cave et qui savaient à peine écrire, ne purent le guider dans les écritures courantes de son emploi ; il en fut réduit aux enseignements du commis subalterne qui avait convoité sa place, et qui le détestait. Cet homme ne l'aidait qu'avec mauvaise grâce, abusait de sa timidité, et souvent le laissait s'égarer à plaisir, afin d'indisposer ses parents contre lui. Joseph n'avait eu jusqu'alors, avec ses cousins, que des rapports de parenté assez insignifiants, comme on a pu juger ; mais quand il fut question d'intérêt et d'affaires de la maison, ils reprirent bientôt leur brutalité naturelle. Ils le ménageaient pourtant durant les premiers temps ; enfin, poussés à bout par plusieurs pièces mal faites, par quelques méprises dans les écritures, qui en avaient amené dans les affaires, ils s'impatientèrent, et comme un jour Joseph fort en peine consultait Etienne, qui le prenait en pitié, sur la teneur d'une facture : — Qu'est-ce ? qu'y a-t-il ? lui dit le cousin en lui arrachant le papier des mains ; tu ne sais pas faire une facture, la chose la plus simple ! Ah ça ! qu'est-ce que tu as appris au collège ? Je n'ai pas fait mes études, moi, mais je ferais une facture les yeux fermés, et un enfant de cinq ans en ferait autant.

Il donna brusquement la facture à faire au second commis, qui riait dans sa barbe. Comme Joseph avait de bonnes habitudes d'éducation et certains airs de politesse parisienne qui semblaient fort étranges dans la maison, on ne l'appelait, en son absence, que *le monsieur*, par dérision. Les esprits distingués, qu'on accuse à tort de dédain, ne rendront jamais aux sois toutes les

préventions jalouses que ceux-ci leur font souffrir; le plus souvent, si l'on y prend garde, on voit le sot provoquer l'homme d'esprit et abuser de sa générosité. C'était donc tous les jours de nouvelles épigrammes fort grossièrement aiguës. Joseph supporta tout, dans l'idée qu'il couvrirait du moins cent francs à sa mère dès le premier mois; mais il passa ce temps dans une tristesse profonde et toujours croissante; il ne voyait plus que Brigitte, qui soignait son linge en secret, ce qui la fit gronder, parce qu'on la vit un jour qui descendait de chez lui. Une autre fois, Joseph surprit sa tante elle-même qui faisait sa ronde, dans sa chambre pour voir s'il n'y cachait rien, mais sa malle était toujours fermée à clé.

Cependant il commençait à s'habituer à sa besogne, il voyait clair dans les livres, et reconnut que la maison avait singulièrement baissé, depuis la mort du père, par l'incapacité des enfants; les deux frères étaient rarement d'accord dans leurs opérations. Un jour, comme ils se disputaient sans retenue en sa présence, il se hasarda à dire quel était l'avis qui lui semblait le meilleur à suivre et le plus sage dans l'intérêt de la maison. Etienne s'emporta et lui dit si crûment qu'il avait tort, que Joseph fut conduit à soutenir son opinion.

— Et d'ailleurs, s'écria Etienne, il n'y a que les maîtres qui aient le droit de parler ici! ceux qu'on paie pour le service n'ont qu'à se taire et à obéir.

Joseph pâlit et baissa la tête sur son registre; ce n'était pas la première injure qu'il devrait, et ce ne fut pas la dernière. Brigitte le consolait du moins et venait le voir souvent, mais elle s'en cachait, devinant à peu près les dispositions des alentours: Joseph lui-même le lui défendit. Il prenait souvent en pitié cette pauvre enfant si mal élevée, ignorante, se tenant mal, et dont il fallait tout le bon naturel, tous les dons heureux, pour résister aux pernicieuses influences des gens qui l'entouraient, il lui serrait les mains et causait simplement avec elle d'enfantsillages. Chaque jour elle prenait une grâce nouvelle, mais elle demeurait, pour l'intelligence, aussi simple que par le passé; elle jouait encore, en cachette, avec des enfants plus jeunes qu'elle. Cependant, comme on la vantait souvent à sa mère, un certain orgueil finit par se réveiller dans le cœur de Mme. Lagache; ses autres enfants n'avaient reçu aucune instruction; elle se mit en tête que Brigitte, la plus jeune, serait bien élevée, jouerait du piano et parlerait le français parisien. Elle se souvint que les services militaires de son mari lui donnaient le droit de solliciter l'admission de sa fille dans la maison des Saints-Anges à Paris. Le curé de la paroisse, directeur de Brigitte, qui lui avait fait faire sa première communion, et qui connaissait toute la candeur de cette belle âme, applaudit à ce projet, et s'offrit de s'employer pour obtenir cette faveur; mais il fallait un trousseau, il fallait entreprendre un long voyage et quelques autres dépenses inévitables: l'avarice de Mme. Lagache fit, malgré tout, que ce projet en resta là.

Non seulement la situation de Joseph était intolérable, mais il n'avait plus même, pour se soutenir, l'espoir de s'avancer dans le commerce et de s'établir un jour. La splendeur commerciale était tombée, on ne voyait plus comme jadis des fortunes s'élever tout à coup. Ayant étudié la ville, les circonstances présentes, et pris quelque expérience des affaires, il était convaincu qu'il fallait avant tout de l'argent pour amasser de l'argent. Les plus riches négociants pouvaient tout au plus conserver ce qu'ils avaient. Quant à lui, il n'avait d'autre perspective que de demeurer commis toute sa vie; il ne voyait à jamais médiocre et retenu dans une condition qu'il détestait et qu'il n'avait embrassée que dans l'idée de s'y avancer rapidement. Il n'osait faire part de ses découvertes désespérantes à sa mère, du moins dans toute leur vérité; mais il les exprimait sans voile au bon abbé Truelle, qui lui écrivait des lettres de quatre grandes pages pleines de tendresse et de paternelles exhortations. Le digne homme le consolait, le soutenait, l'engageait à la patience, lui promettant de le tirer de là; il s'en occupait en effet, incessamment; il l'avait entièrement rassuré sur la somme qu'il lui avait fournie, quoiqu'il en fût gêné au point de s'imposer de petites privations et notamment celle du tabac, qu'il avait mieux aimé supprimer que ses petites aumônes.

Ce qui d'ailleurs achevait de détruire les espérances de Joseph, du côté du commerce de ses cousins, c'étaient les progrès du mal qu'il avait découvert et la ruine de la maison, qui lui semblait imminente. Etienne, aveugle et entreprenant, avait entraîné son frère, depuis six mois, dans une entreprise aux colonies dont la mise de fonds avait été considérable et dont les profits étaient nuls. C'était entre les frères une source de haines et de divisions qui s'envenimaient de jour en jour et se trahissaient à chaque instant par des démêlés furieux. Ils semblaient s'entendre cependant pour cacher ces désastres à leur mère, dont tout le bien et celui de sa fille demeurait engagé dans leurs opérations; mais il n'y avait pas moyen de rien cacher à Joseph, à qui tout passait sous les yeux. D'ailleurs il était tous les jours témoin des débats des deux frères qui se livraient souvent à de telles violences, dans leur cabinet, qu'il était obligé de fermer charitablement les fenêtres pour qu'on n'entendit rien au dehors. Depuis quelque temps ils avaient l'un et l'autre une allure farouche, ils ne parlaient plus, sinon d'un ton brusque, les commis, les ouvriers se conformant au ton des patrons, une espèce de stupeur menaçante régnait dans les cours et les magasins, tandis que Mme. Lagache, accoutumée au ton bourru de ses fils, vivait à l'ordinaire dans sa maison sans se douter de l'orage qui s'amassait sur les têtes.

Joseph écrivit secrètement ces détails à l'abbé Truelle pour achever de lui persuader qu'il n'y avait véritablement rien à gagner à persévérer dans le commerce. L'abbé lui répondit courrier par courrier; il lui communiquait

avec empressement que le hasard lui avait fait trouver une place dont il pouvait lui répondre, et qui lui rendait le séjour de Paris non-seulement possible, mais peut-être aussi très profitable; il finissait par l'engager à rompre aussitôt avec ses cousins. Une lettre de Mme. Quessel accompagnait celle du digne abbé; elle pressait très-vivement Joseph de revenir, ne pouvant plus vivre éloignée de lui.

Joseph fut transporté de ces nouvelles; cependant il craignait que sa mère et l'abbé ne se fissent illusion par envie de le revoir. Il lui paraissait ensuite peu généreux de quitter ses cousins au moment précis du malheur et dans des circonstances où il pouvait, en les quittant, les jeter dans de nouveaux embarras. Il se débattait dans ces perplexités quand un grave accident vint tout décider le jour même où il se disposait à écrire à Paris.

Il travaillait le matin à sa table quand il vit Etienne traverser rapidement les magasins et courir au cabinet où travaillait Michel, dont il ferma la porte. Il n'y fit pas d'abord attention, quand bientôt il entendit les voix s'échauffer et enfin des cris terribles. Les deux frères, s'accablant d'injures, se reprochaient la ruine de la maison, et s'accusaient l'un l'autre des plus noires menées. Joseph s'était levé, tremblant et honteux lui-même de ce qu'il entendait. Tout à coup la porte s'ouvrit avec fracas, et les deux frères sortirent corps à corps, hérissés, furieux, se tenant à la gorge. Joseph épouvanté, se jeta entre eux, s'efforçant de les séparer; mais Michel qui était très-fort et ne se connaissait plus, le repoussa si rudement qu'il alla tomber sur une caisse en tôle dont l'angle lui fendit la tête. Un ouvrier le releva évanoui et le porta dans sa chambre. Les deux frères se séparèrent, et pendant deux jours un silence lugubre régna dans les magasins, sans que personne ne sût rien de l'événement.

L'homme qui avait secouru Joseph lui demanda s'il voulait un médecin, mais sa plaie n'était pas grande chose, on la baigna avec de l'eau fraîche, on y posa une compresse, et Joseph, retenu dans sa chambre, repassant sa situation, jugea inutile de parler et prit aussitôt son parti. Il apprêta sa malle, eut à peine le temps d'écrire quelques lignes à sa mère, envoya un croche-teur arrêter une place aux messageries, et le surlendemain, à la pointe du jour, il sortit de la maison avec l'homme qui portait son bagage et partit pour Paris, abandonnant à ses cousins environ un mois d'appointements qu'on lui devait.

La diligence sur la route de Bordeaux va grand train; il se retourna avec effroi dès le premier relai, comme s'il eût craint d'être poursuivi, et la joie d'être hors de cette maison, de retourner à Paris, de revoir sa mère et ses amis lui firent une fête de ce voyage.

Aux approches de la capitale, le cœur lui battait avec violence il ne songeait plus à l'avenir; ni à ses intérêts, ni aux suites de l'arrivée; il était tout au bonheur de retrouver ses amis, il se demandait s'ils auraient reçu sa lettre, s'ils l'auraient attendue; il n'eut pas voulu retarder d'une minute, le moment de tomber dans leurs bras. On arriva à Paris, il le trouvait beau, grand, peuplé, il ne concevait pas qu'on pût vivre ailleurs; il saluait les ponts, les édifices et les quartiers connus. Tout autour de lui, était si bruyant et si animé, qu'il lui semblait que la ville s'était mise en fête pour le recevoir.

On entra aux éclats de la trompette, au milieu du fracas, des chiens, des voitures et des chevaux, dans la grande cour des messageries; il mit aussitôt la tête à la portière, respirant à peine, et rencontra d'abord les regards de sa mère, de l'abbé Truelle, du bon M. Desnoyers, qui étaient là, les bras étendus, pleurant, appelant, à cette même place où il les avait quittés en partant. Ses larmes jaillirent; il ouvre à la hâte, il saute, court à eux, embrasse sa mère, l'abbé, M. Desnoyers; on ne parle pas, on ne le peut, ce ne sont que larmes, soupirs, mots entrecoupés. Mme. Quessel reprenait sans cesse son fils dans ses bras, sans le laisser s'occuper des formalités ordinaires. M. Desnoyers, qui heureusement avait la tête plus libre, fut obligé d'y veiller.

Vint ensuite un millier de questions; la première fut:—Tu te portes bien?—Oui? ma mère, oui, mes bons amis.—Après cela qu'il importait le reste. On prend une voiture de place, on s'y loge pêle-mêle avec le petit bagage, on s'embrasse encore, on se serre les mains, on cause, on questionne, on s'interrompt. On arrive à la maison.

Mme. Quessel avait préparé un petit couvert bien propre où la place des amis était marquée; elle voulait que son fils retrouvât d'abord l'aisance et le bien-être. Joseph ivre de joie, pénètre dans sa chambre, la trouve propre, narée, cirée avec des rideaux blancs, ses pots de fleur renouvelés, ses livres bien rangés; il regarde tout, il s'assied sur sa vieille chaise, jette un coup d'œil par la fenêtre sur la place, il aurait baisé son petit bureau, son lit, ses vieux papiers, s'il ne se fût contenu; il se jette encore au cou de sa mère en la remerciant de ses soins touchants; ils pleurent et sourient à la fois. Tout à coup la pauvre femme dit d'un ton sérieux:

—Ah! ne me vante pas, ne me remercie pas; il m'est arrivé un grand malheur que je n'ai pas osé t'écrire.

—Eh! quoi!

—J'ai cassé ta belle pipe noire. Je les essayais chaque jour, je ne sais comment je la laissai tomber. J'étais désolée... Voici les morceaux. Peut-on la rajuster?

—Pauvre mère! dit Joseph, le beau malheur! Vous vous donniez donc tous les jours cette peine?

On causa le soir, des affaires de la maison et des divers partis que prendrait Joseph; mais dès ces premiers moments, on voyait tout en beau. Joseph lui-même, plein de courage et d'espoir, ne doutait plus de rien. L'ab-

bé Truelle, la lèvre appuyée sur la pomme d'ivoire de sa canne, parlait peu, souriait, disait qu'il fallait prendre bon espoir, s'en remettre à la Providence, et l'on voyait à son air qu'il en pensait plus qu'il n'en voulait dire.

Mme. Quesnel voulut absolument que Joseph, quoiqu'il fût, se couchât de bonne heure; ils s'embrassèrent, et il s'endormit profondément; mais Mme. Quesnel ne put fermer l'œil de la nuit, elle se levait à chaque instant et venait à pas de loup considérer son fils endormi et prêter l'oreille au bruit de son souffle.

Il sembla que le ciel ne voulait point que de joies si pures fussent démenties. Deux jours après, l'abbé Truelle dit à Joseph qu'il avait à l'entretenir et l'emmena se promener avec lui sous les arbres de la place. Là il lui apprit que M. le comte de Holstein lui faisait offrir une place de mille écus chez lui, avec des travaux annuels pour le ministère, que c'était là l'affaire dont il lui avait parlé, et qu'il ne dépendait plus que de lui d'accepter. Joseph transporté fit remonter aussitôt l'abbé pour instruire sa mère et partager sa joie avec elle; en même temps comme si tout les secondait, un travail qu'il avait abandonné en partant venait de paraître avec succès; ce fut notamment ce qui confirma le comte de Holstein dans ses bons desseins sur Joseph. Il reçoit en outre une lettre du ministre lui-même, qui lui donnait des encouragements et lui assurait sa protection; quelques travaux de Bordeaux furent ensuite à ceux-là, et achevèrent de le tirer d'embarras en arrivant. Il se vit donc hors de gêne, avec de nouvelles relations, des ressources assurées, et dès ce moment tout alla bien.

Sa mère cependant ne voulut point quitter tout de suite son appartement de la place Royale; Joseph, logé chez M. Holstein, allait toujours prendre ses repas chez elle. Il avait alors un an de plus; il avait aussi plus de raison et de jugement, il travaillait plus assidûment et avec plus de force. En quatre mois, la dette sacrée envers l'abbé fut payée, quoique le bonhomme pût faire pour s'en défendre; on en paya aussi quelques autres que Mme. Quesnel avait contractée à l'insu de son fils; ils se retrouvèrent enfin dans la plus heureuse médiocrité. Joseph gagnait peu; mais on se suffisait, et tout s'améliorait à mesure. L'abbé reprit l'habitude du tabac.

Il ne vint aucune lettre de Bordeaux. Joseph jugeait de son côté que ce n'était pas trop du plus profond mépris pour payer cette maison inhospitalière, et que tout ce qu'il pouvait faire était d'oublier ce qu'il y avait souffert, et d'original, qu'on avait bien voulu recevoir dans la maison tant qu'il en avait eu besoin, et qui en était sorti de la sorte pour une querelle où il avait eu tort, sans dire mot à personne. Il méprisait ces rapports injustes; mais il apprit pourtant que l'indignation avait été extrême contre cette espèce de fou, d'original, qu'on avait bien voulu recevoir dans la maison tant qu'il en avait eu besoin, et qui en était sorti de la sorte pour une querelle où il avait eu tort, sans dire mot à personne. Il méprisait ces rapports injustes; mais il apprit encore ce qu'il n'avait déjà que trop prévu, que la maison Lagache achevait de se discrediter, et que la guerre avait été déclarée entre les deux frères. Joseph, dans ces débats, plaignait de tout son cœur la pauvre Brigitte, encore mineure, et dont tout le bien se trouvait compromis. Il le dit au voyageur qui lui donnait ces détails.

— Elle a quitté la maison, comme vous savez, reprit le Bordelais, elle est à Paris.

— A Paris! s'écria Joseph.

— Oui, elle est ici, aux Saints-Anges, où je crois bien qu'elle finira par se faire religieuse, si l'on vient à la perdre. C'était une enfant d'une pauvre santé; on ne pensait pas la conserver.

Le voyageur ajouta là-dessus tout ce qu'il en savait, sans parvenir à satisfaire la curiosité empressée de Joseph, qui raconta cette nouvelle chez lui. Tout rapport était irrévocablement rompu entre les deux familles. Mais ces événements arrivés coup sur coup, la ruine des Lagache, l'arrivée de Brigitte, émuèrent beaucoup Joseph et sa mère. Ils en causèrent longuement à dîner avec l'abbé Truelle, qui dit seulement quand on parla du couvent qu'il connaissait la supérieure de la maison. Joseph, fort préoccupé, songea d'abord à rendre visite à Brigitte dans ces tristes conjectures. Mais il y avait longtemps qu'ils ne s'étaient vus; il se représenta les dispositions des Lagache à son égard. Brigitte, à présent grande demoiselle, ou l'avait tout à fait oublié, ou avait épousé les ressentiments de sa famille. Enfin, il résista à ces premiers mouvements et n'y songea plus, sans savoir même les circonstances qui avaient suivi son départ, et qu'on va reprendre.

Suite et fin au prochein numéro.

LE MANUEL

OU
RÈGLEMENT DE LA SOCIÉTÉ DE TEMPÉRANCE,
DÉDIÉ À LA JEUNESSE CANADIENNE
PAR

M. CHINIQUY, PRÊTRE, CURÉ DE KAMOURASKA.

LES PERSONNES qui désireraient se procurer le petit ouvrage ci-dessus, pourront s'adresser au Bureau des MÉLANGES, où il sera à vendre dans quelques jours.

PENSION PRIVÉE.

LES PERSONNES qui désireraient se procurer une BONNE ET EXCELLENTE PENSION PRIVÉE, devront s'adresser, rue St. George, No. 12, près la rue Craig, chez les Demoiselles AMHERST, qui feront tout leur possible pour contenter ceux qui les favoriseront de leur patronage.

Montréal, 12 avril, 1844.

A V I S .

ON demande à ST. VALENTIN un MAITRE D'ÉCOLE marié. S'il savait les langues Française et Anglaise, il serait préféré. S'adresser à JOSEPH BISSONET, écuyer, Commissaire d'École.

ON a besoin dans la paroisse du SAULT AU RÉCOLLET d'un MAITRE D'ÉCOLE capable d'enseigner le Français et l'Anglais, et muni de bonnes recommandations. On préférerait un homme avec sa femme s'ils étaient capables d'enseigner tous deux. S'adresser aux commissaires de la paroisse, ou à M. VINET curé du lieu. Les lettres franches de port.

LE JOURNAL D'AGRICULTURE CANADIEN.

LE SOUSSIGNÉ annonce respectueusement qu'il a commencé la publication d'un Journal mensuel, dans la langue française, qui sera exclusivement dévoué à la dissémination d'informations utiles pour les agriculteurs.

Les fermiers et autres qui ont un intérêt au bien du pays sont priés de lui donner leur support. Les ordres devront être adressés francs de port aux imprimeurs Lovell et Gibson, rue St. Nicolas, qui y donneront une prompt attention.

WM. EVANS,

2 avril 1844.

Éditeur et Propriétaire.

A LOUER.

UNE MAISON de pierre à trois étages faisant l'encoignure des rues Ste. Marie et Salaberry, avec jardin et dépendances, faubourg Québec. S'adresser à l'ÉVÊQUE.

NOUVEL ÉTABLISSEMENT DE RELIEUR.

LES SOUSSIGNÉS informent très-respectueusement leurs amis et le public en général qu'ils viennent d'ouvrir UNE BOUTIQUE DE RELIEUR, dans la rue Ste. Thérèse, vis-à-vis les imprimeries de MM. J. STARKE et Cie. et de LOUIS PERRAULT. Les ouvrages de toutes espèces appartenant à leur branche seront exécutés avec célérité et dans les derniers goûts aux prix les plus réduits.

CHAPELEAU et LAMOTHE.

Montréal, 10 novembre 1843.

EN VENTE À CE BUREAU,
PETIT MANUEL

DE

L'ARCHICONFRÉRIE
Du Très-Saint et Immaculé

CŒUR DE MARIE,

Etablie dans l'église cathédrale de Montréal, le 7 février 1841.

QUATRIÈME ÉDITION EN CANADA,

AVEC L'APPROBATION DE MGR. DE MONTREAL.

CALENDRIER ECCLESIASTIQUE ET CIVIL
POUR L'ANNÉE BISSEXTILE 1844.

RECUEIL DE LITANIES
À L'USAGE DES SŒURS DE CHARITÉ.
DES CARTES DE TEMPÉRANCE TOTALE.

PETIT ABRÉGÉ DE GÉOGRAPHIE ET D'HISTOIRE DU CANADA, suivi de quelques NOTIONS GRAMMATICALES pour faciliter aux enfants l'étude de la langue anglaise à l'usage des écoles du diocèse. 1ère. édition. Prix: 15 sols.

UNE FEUILLE contenant l'énoncé des obligations, des indulgences et des privilèges attachés à la CONFRÉRIE DU SCAPULAIRE, suivie du Bilet d'Admission.

RÈGLEMENT DE LA CONGRÉGATION DES FILLES.
ÉTABLIE DANS PLUSIEURS PAROISSES DE CE DIOCÈSE.

CONDITIONS DE CE JOURNAL.

LES MÉLANGES se publient deux fois la semaine, le Mardi et le Vendredi. Le prix de l'abonnement, payable d'avance, est de QUATRE PIASTRES pour l'année, et CINQ PIASTRES par la poste. On ne reçoit point d'abonnement pour moins de six mois. Les abonnés qui veulent cesser de souscrire au Journal, doivent en donner avis un mois avant l'expiration de leur abonnement. On s'abonne au Bureau du Journal, rue St. Denis, à Montréal, et chez MM. FABRE et LEPROHON, libraires de cette ville.

Prix des annonces.—Six lignes et au-dessous, 1re. insertion,	2s.	6d.
Chaque insertion subséquente,		7d.
Dix lignes et au-dessous, 1re. insertion,	2s.	1d.
Chaque insertion subséquente,		10d.
Au-dessus de dix lignes, 1re. insertion par ligne,		4d.
Chaque insertion subséquente,		1d.

PROPRIÉTÉ DE JANVIER VINET, PRÉF.
PUBLIÉ PAR J. B. DUFUY, PRÉF.
IMPRIMÉ PAR J. A. PLINGUET.